

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 12 juillet 2021 accordant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu les statuts de l'Institut d'Etudes Politiques,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master « **Droit, Economie, Gestion** » mention « **Direction de projets ou établissements culturels** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2023-2024 :

| MASTER 1 |
|--|
| Semestre 1 |
| <p><u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u></p> <p><u>Président(e)</u> : Sophie DOUDET (MCF) <u>Suppléant(e)</u> : Franck BIGLIONE (MCF)</p> <p><u>Liste des membres</u> : Magali NONJON (MCF), Giovanni PRIVITERA (Chargé d'enseignement), Christophe TRAINI (PR), Audrey FREYERMUTH (MCF)</p> <p><i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y</p> <p>- - -</p> |
| <p><u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u></p> <p><u>Liste des membres</u> : Roxana NADIM (Chargée des affaires culturelles à Sciences Po Aix), Anne-Lise ROSIER (Chef de cabinet Avignon Université).</p> |

Semestre 2 et Jury de MASTER 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sophie DOUDET (MCF)
Suppléant(e) : Franck BIGLIONE (MCF)

Liste des membres : Lucie BERTRAND-LUTHEREAU (PRAG), Fabienne CHAMEROY (MCF), Isabelle GRAS (Chargée d'enseignement), Audrey FREYERMUTH (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Roxana NADIM (Chargée des affaires culturelles à Sciences Po Aix), Anne-Lise ROSIER (Chef de cabinet Avignon Université).

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du Master

Parcours-type Politique culturelle et mécénat

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Sophie DOUDET (MCF)
Suppléant(e) : Delphine CHAZALON (PRAG)

Liste des membres : Delphine CHAZALON (PRAG), Rainer GREGAREK (PRAG), Rachel JOUBERT (PRAG), Audrey FREYERMUTH (MCF)

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après
Ex : membre titulaire X/suppléant Y

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres : Marc DELHAYE (Chargé d'enseignement).

Article 2 : Le Vice-Président Formation et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le

15/11/2023

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président Formation

